

Gland, le 23 juin 2017

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 22 juin 2017

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

vu		le préavis municipal n° 21 relatif à l'oct requalification du chemin de la Vy-Creuse	
ouï		le rapport de la Commission technique cha	rgée d'étudier cet objet;
considérant		que cet objet a été porté à l'ordre du jour;	
décide			
I. d'accorder le cette étude.		er le crédit de CHF 90'000 et d'autoriser la Municipalité à entreprendre le.	
	"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".		
	Pour le Bureau du Conseil communal :		
	Le p	résident :	La secrétaire :
	Christia	ın GANDER	Karine TEIXEIRA FERREIRA